

Conseil d'administration du 3 juin 2021, 14h

Notes des élu.es PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

1. Informations générales de la présidente

Planning des réunions du conseil d'administration

CNL : Un conseil additionnel sera convoqué le 16 juin pour examen d'un document de labellisation qui conditionne notre possibilité de candidater à des appels d'offres européens, pas encore prêt à ce jour, mais devant être déposé avant le 1^{er} juillet.

Le conseil du 1^{er} juillet est par ailleurs décalé au 8 et portera notamment sur les statuts pour lesquels une opération de toilettage est en cours.

Rentrée

CNL : Les déclarations de la ministre et du premier ministre laissent penser à une rentrée en présentiel, mais nous devons malgré tout avoir un plan B. Les services travaillent par ailleurs sur les questions de détecteurs de CO₂ et de ventilation.

Nicolas Canry : Les amphithéâtres dans l'immense majorité sont dotés des systèmes de régulation de l'air et tous les protocoles ont été appliqués. Il existe cependant plusieurs dispositifs techniques qui n'ont pas le même effet vis à vis des coronavirus. Dans les salles, l'unique solution est l'aération régulière des pièces. On peut y mettre des détecteurs de CO₂, qui donnent une bonne indication de la circulation potentielle du virus. Le coût est de 250 €/détecteur, il faudrait 50 000 € pour toute l'université.

Nicolas Canry se demande si cela se justifie vraiment. Les détecteurs vont sonner au bout de x minutes...

Paul Rateau : Il faudrait assez vite communiquer sur cette question de façon à ne pas entretenir le flou suite aux diverses déclarations ministérielles et autres. Sur le côté technique, il faut faire vite, car il y a des achats à faire. Le ministère donnera-t-il une enveloppe ?

CNL : Nous n'avons pas d'informations sur les financements pour l'instant. Un rapport est attendu fin juin début juillet. Denis Magnien pourrait venir le 16 juin faire un point sur les équipements. On va travailler sur différentes hypothèses, en évitant les à-coups et retours en arrière.

François Foronda pose trois questions : quelle est la marge de manœuvre sur les équipements ? Peut-on organiser une campagne de vaccination de rattrapage à l'université ? Peut-on réduire les effectifs dans les salles plutôt que mettre des détecteurs de CO₂ ?

CNL : On ne saura pas où mettre les étudiants si l'on réduit les effectifs dans les salles, elles feront défaut. Pour ce qui est des vaccins, l'organisation passe par les centres de vaccination, nous n'avons pas la main dessus.

Caroline Moricot : Quid des salles dont les fenêtres ne s'ouvrent pas, en particulier galerie Dumas ? Seront-elles condamnées ? On ne peut pas faire cours 3 heures d'affilée dans ces salles.

Nicolas Canry : Je n'ai pas la réponse. Pour le centre Michelet, les salles sans ouverture n'accueilleront plus d'enseignement. Par ailleurs, nous avons déjà lancé la commande de quelques détecteurs de CO₂ pour voir comment ça marche.

2. Fonctionnement de l'établissement

Approbation du rapport d'activité

CNL : L'établissement du rapport d'activité constitue une obligation légale, et rend compte d'une année 2020 extraordinaire : pandémie, fin de mandat de l'ancienne équipe, administration provisoire.

Daniel Bertone : Il manque des éléments dans ce rapport, des comparatifs H/F dans la formation des personnels par exemple.

Ariane Dupont Kieffer : il faudrait faire un état des lieux des différentiels de perspectives de carrières entre hommes et femmes.

CNL signale que l'université doit aussi préparer un plan égalité.

Alain Jardel remarque que le rapport de 2019 manque sur l'ENT et que les relevés de décisions du conseil d'administration ne sont pas suffisants : il faudrait des comptes rendus plus précis.

CNL : Nous sommes en retard sur ce point, mais ils seront mis aux votes et à disposition bientôt.

Jean-Marie Le Gall : Certaines composantes ne sont pas mentionnées dans le rapport, l'année prochaine celui-ci sera plus systématique.

Paul Rateau : Des composantes sont en effet totalement absentes, sur quelles bases a été rédigé le rapport ?

CNL : Ces informations sur les composantes correspondent à ce qui est remonté suite aux demandes des services centraux. Certaines composantes n'ont pas répondu.

Paul Rateau : Il faut faire autrement la prochaine fois.

Vote : 9 abstentions 23 pour

Compte financier du centre Lourcine

Marie José Brigaud : Le centre Lourcine nous a été confié pour 15 ans, depuis le 12 septembre 2019, il est donc nécessaire de l'intégrer dans le compte de l'université.

Sa valeur vénale a été estimée à 77 500 000 euros dont 24 000 000 euros de terrain (estimation France Domaines). Nous devons prévoir un plan d'amortissement pour tous les sites immobiliers dont nous avons le contrôle ou la propriété : quand les travaux ont été faits à Lourcine, un cabinet est intervenu pour calculer la valeur d'amortissement à partir des composants du bâtiment (liée aux durées de remplacement des différents composants). Par ailleurs, l'impact de l'amortissement sur le résultat est neutralisé, c'est une spécificité de l'État.

CNL : Tout ceci pose la question de la dévolution du patrimoine aux universités. C'est un gros chantier; qui nécessite des moyens après dévolution pour l'entretien. C'est encore plus compliqué pour nous car il y a plusieurs propriétaires (État, ville de Paris).

Vote : unanimité pour

[Avis sur l'actualisation de la liste des fonctions ouvrant droit à prime de charge administrative au titre de l'année universitaire 2020-2021](#)

Ludovic Ayrault : Pour ces primes de charge administrative, le conseil en plénière prend position sur la liste des fonctions et le niveau maximum de prime. Les formations restreintes prennent position sous forme d'avis sur une liste nominative associée aux niveaux maximum de prime. Ensuite la présidence prend des arrêtés individuels pour fixer le niveau de la prime dans la fourchette que nous avons choisie.

L'actualisation est nécessaire parce qu'il y a eu une évolution dans l'exercice de certaines fonctions en lien avec le changement d'équipe. Elle est basée sur le référentiel de l'année précédente, sans revalorisation, mais la charge de mission a été plafonnée à 128 h, 76 h pour les référents. Il n'y a pas de modification pour les vice-présidents, selon une logique d'égalité entre eux. La somme de 13 851 euros correspond à la prime de base de 5 900 € à laquelle s'ajoute l'équivalent de 192 heures ETD.

Alain Jardel demande à ce que soit accessible sur l'ENT la liste des vice-présidents, chargés de mission, référents.

CNL : Ces éléments y sont déjà, par ailleurs des lettres de mission ont été faites pour les chargés de mission.

Valérie Chénieux : il faudrait que les lettres de mission soient aussi sur le site.

Paul Rateau : s'interroge sur le nombre de chargés de mission par rapport à la précédente mandature.

CNL : renvoie au site internet. Le bureau de l'université comprend 8 vice-présidents et 7 chargés de mission, auxquels s'ajoutent 4 chargés de mission hors bureau. C'est à peu près pareil qu'auparavant, mais ce ne sont pas les mêmes fonctions.

Protocole d'accord transactionnel 17 rue de Tolbiac

NB. Ce protocole comprend une clause de confidentialité, il ne sera pas présenté dans ce compte rendu.

Vote : unanimité pour

3. Questions pédagogiques

Modification de la maquette du DU PEPS (Passerelle Etudiants en exil Panthéon-Sorbonne)

Emmanuel Charrier : Nous travaillons sur ce diplôme depuis un an. Il n'a pas ouvert cette année pour cause de financement et de pandémie. La modification vise notamment à faire passer de deux à une le nombre de formations dispensées. Le DU s'adresse à des étudiants de niveau A2 en français et vise à les amener au niveau B2, tout en leur donnant une formation à la méthodologie universitaire.

À l'échelle nationale, la maquette a été élaborée par le réseau migrants pour l'enseignement supérieur (MENS) et le DU Passerelle existe depuis 2017. Aujourd'hui, 42 établissements d'enseignement supérieur le dispensent. Paris 1 a eu quelque chose de différent de 2015 à 2018, mais pas DU Passerelle, et a adhéré au réseau MENS.

Concernant les aides financières, l'AUF propose des subventions et pourrait nous amener 6 000 euros (on avait obtenu ce financement l'année dernière, pour 12 000 euros ce qui était un coup de pouce, mais on l'a abandonné faute d'autres sources de financement). La question a aussi été mise à l'ordre du jour de la fondation, mais pour l'instant sans résultat. Le dossier va être retravaillé avec recherche d'un partenaire privé. De plus, rendez-vous est pris la semaine prochaine avec la ville de Paris.

Il faudrait pouvoir lancer le diplôme à la rentrée, même si les financements ne sont pas consolidés.

CNL : C'est un choix politique qui est proposé au conseil d'administration. Il faut continuer à chercher des financements, tout en assumant leur caractère aléatoire pour cette année. On pourrait avoir 30 à 34 k€ de déficit au pire.

Sabine Barles : s'interroge sur le refus de la fondation dont le conseil a pourtant voté le changement de l'objet en y intégrant un volet social.

CNL : La fondation pense que la création d'une formation participe de l'essence même de l'université. Par ailleurs, le conseil de gestion de la fondation (dont c'était par ailleurs la première réunion) préfère attendre que notre conseil d'administration se prononce, ce qui semble plus cohérent (quid s'il avait voté pour et notre conseil contre ?). Ce n'est donc pas une opposition à la philosophie du projet. En outre, des actions complémentaires portées par la fondation seront probablement possibles.

Paul Rateau : La question ne peut-elle pas être mise à l'ordre de la prochaine réunion du conseil de gestion de la fondation ?

Emmanuel Charrier : souligne que ce DU doit constituer un projet d'établissement.

Jean-Marie Le Gall : D'habitude nous ne soutenons pas les projets qui ne sont pas équilibrés. S'il s'agit ici d'un acte politique, l'établissement doit le prendre en charge, par exemple pour deux ans le temps de trouver des partenariats. Il faut aussi actionner les financements européens.

Emmanuel Charrier : L'AUF veut faire un partenariat avec Erasmus + pour accéder aux financements européens.

Paul Cassia : Les inscrits auront-ils la qualité d'étudiants ?

Emmanuel Charrier : Oui, c'est important pour avoir accès à des bourses et autres aides.

Vote : unanimité pour

Modification de la maquette du Master études sur le genre (resp. Élisabeth Cudeville, Sandra Laugier)

Élisabeth Cudeville : Ces modifications visent :

- à simplifier la maquette et la rendre plus lisible,
- à intégrer une composante supplémentaire, l'IEDES,
- à entériner l'entrée de Paris 3 qui nous rejoint pour un parcours expérimental sur des thématiques de lettres (parcours mondes anglophones), ce qui donne lieu à un projet de convention (les étudiants sont inscrits à Paris 1)
- à introduire deux cours supplémentaires transversaux (18 h chacun) et un séminaire de recherche pour le M2 (36 h ETD).

Le Master repose en effet sur la mutualisation d'enseignements, donc fonctionne à coût constant, mais on arrive aux limites de la mutualisation. Il manque ainsi le financement d'un séminaire de recherche en M2, qui est dispensé actuellement, mais non maqueté, il s'agit donc de l'introduire dans la maquette. Les enseignements transversaux visent à donner plus de cohérence à l'ensemble.

Ariane Dupont Kieffer : Ce Master est innovant, interdisciplinaire ; il mérite un soutien important, et il est tout aussi important de favoriser les transversalités.

Sandra Laugier : C'est en effet une formation unique, très attractive.

Daniel Bertone : Quel prérequis de niveau d'anglais ?

Élisabeth Cudeville : Ce sont les collègues de Paris 3 qui font la sélection et apprécient cela

Sandra Laugier : Il y a 5 places par parcours, donc le choix se portera sur les candidats qui ont un bon niveau d'anglais.

Vote : 2 abst. 30 pour

Modification de maquette de licence Sciences Sociales.

Jérôme Glachant : Souligne les difficultés de gestion notre licence des sciences sociales à cheval entre plusieurs composantes, avec notamment un déséquilibre en L3 entre les différents parcours.

Celio Sierre Paycha : Pour la première année, il s'agit d'ouvrir un nouveau cours de 18 h CM, histoire sociale des populations, à coût constant, à la place du CM d'histoire contemporaine, et d'un passage de trois groupes de TD soit 108 h ETD à 81 h ETD.

Caroline Moricot : La licence a été créée en 2014 sur la base de mutualisations, mais ce n'est plus tenable, elle accueille 105 étudiants via Parcours sup (pour 1 000 candidats). En L3, les choix se portent aux deux tiers sur le parcours sociologie-anthropologie (l'autre est démographie), mais la maquette ne permet pas de les accueillir. Il s'agit donc d'ouvrir un cours-TD dans chaque semestre pour rééquilibrer. La charge maquette pour d'autres enseignements a été réduite, une suppression de TD a été effectuée, ainsi que des conversions de cours en cours-TD. Au total, le coût est de 51,25 h ETD pour la L3.

Vote : 2 NPPV - Unanimité pour

Nouvelle UMR TEMPS

Il s'agit de la fusion d'une équipe interne ARCSCAN avec une UMR d'archéologie de Nanterre, pour former une nouvelle UMR : Archéologie de la préhistoire.

Violaine Sébillotte : La nouvelle UMR aura trois tutelles : Paris 1, Nanterre et le CNRS ; elle réunit deux équipes reconnues internationalement, dont une a été fondée par Leroi-Gourhan. Cette fusion est préparée depuis 2018. L'UMR sera localisée à Nanterre où sont déjà implantée les deux équipes.

CNL : Cette UMR a vocation à rejoindre Condorcet 2, mais quand ? La question est ouverte.

Vote : unanimité pour

Questions diverses

Nicolas Canry : Rappelle la question posée par Alain Jardel à propos des tarifs de la cantine du ministère.

Soraya Messaï Bahri : Le dossier est encore en cours de finalisation.

4. CA restreint aux enseignants chercheurs

Vote nominatif sur les décharges pour les maîtres de conférences (voir ci-dessus), unanimité

Approbation des classements opérés par les comités de sélection pour les maîtres de conférences, unanimité

4. CA restreint aux professeurs

Vote nominatif sur les décharges pour les professeurs des universités (voir ci-dessus), unanimité

Approbation des classements opérés par les comités de sélection pour les professeurs des universités, unanimité

La séance est levée à 17h10

Compte rendu rédigé par les élu.es PULS : Soraya Guénifi (DDL), Paul Rateau (UFR 10), Sabine Barles (UFR 08)

PULS le site : <https://listepulsparis1.wixsite.com/puls>

Twitter : <https://twitter.com/pourpuls>

